

Qualité Artisan

Décret n° 98-247 du 2 avril 1998

Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône,
reconnait **la qualité d'Artisan** à **Mr DAVID PELLEGRIN**
pour le métier de **MACONNERIE GENERALE DU BATIMENT RENOVATION
DE L HABITAT**



né(e) le 06.09.1973 à CAVAILLON (84),

chef d'entreprise immatriculé(e) au Répertoire des Métiers sous le n° **13 07 00977 0 RM 13**.

Le Titulaire

Fait à Marseille, le 17/01/2014
Le Président de la CMA



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Bouches-du-Rhône

